



www.st-pacome.ca



LE PACÔMIEN



FÉVRIER/2017

« Défi Remonte ta Station »



Afin de faire revivre la Station et de retrouver le plaisir d'y être ensemble, voici la 3e édition du *Défi Remonte ta Station*: un événement sportif, rassembleur, familial et festif!

Comment ça marche? Chaque participant s'inscrit en ligne ou sur place. On remonte la montagne par la

piste centrale à pied le plus de fois possible en 3 h. Descente en ski, en planche ou à pied. Inscription au *Défi* dès l'âge scolaire.

Pour cette troisième édition, le *Défi Remonte ta Station* a pour objectif de recruter le plus grand nombre de participants possible, perpétuer la tradition que représente cet événement et d'en faire une journée inoubliable.

Voici un aperçu de la journée du **samedi 18 février prochain** :

12 h 00 Accueil des participants

13 h 00 Début des remontées

16 h 00 Après-ski et dévoilement des résultats

17 h 30 Souper Chili

19 h 30 Veillée de danse traditionnelle avec l'Orchestre du Kamouraska

Pour plus d'informations et pour s'inscrire: <https://station-pleinair.squarespace.com/>

Au plaisir de vous y voir en grand nombre pour bouger et fêter ensemble!

RAPPEL : Règlement concernant les animaux

En vertu des articles 6 et 7 du règlement 150, « tout chien ou chat gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain ». Également, « il est défendu de laisser en tout temps un chien ou un chat errer dans un endroit public ou sur propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du propriétaire de l'animal ». **La Sûreté du Québec a le mandat de donner les contraventions** à quiconque contrevient à cette réglementation et portera une attention particulière dans notre municipalité. Quiconque y contrevient est passible d'une amende minimale de 100 \$ à 1 000 \$ pour une première infraction.



Club des 50 ans et plus



Le club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme invite ses membres à une réunion de zone qui aura lieu **le lundi 6 mars à 13 h au centre municipal**. La responsable du secteur Kamouraska, madame Anne-Marie Lorent sera présente.

À cette occasion, une conférence sera offerte par madame Linda Bérubé du CISSS Bas-Saint-Laurent ayant pour thème *La maltraitance envers les personnes âgées*. Pour information, Noëlla Milliard présidente, 418 852-2889.

Que devient la Côte-des-chats ?



Un endroit convivial, où l'on peut se retrouver, petits et grands. Un groupe de citoyens bénévoles a décidé de vous ouvrir le «Chalet communautaire de la Côte-des-chats» tous les samedis après-midi, de 14 h à 19 h, parce qu'il avait envie d'offrir aux

Pacômiois de 0-99 ans un lieu de rencontre pour jouer, discuter et profiter!

Profitez! Raquettes, glissade en traineaux et glisse de toutes sortes dans la montagne;

Jouez! Espace de jeux intérieurs pour les enfants, jeux de société pour petits et grands, piano, guitare;

Réchauffez-vous! Coin bistro pour finir la journée autour d'un café, d'un chocolat chaud ou d'une bière.

Si vous avez le goût qu'il se passe quelque chose de nouveau ou si vous avez envie de vous impliquer, contactez Ysabelle au comité des loisirs, 418 852-2356 poste 202 ou ysabellef@gmail.com

Qu'est-ce qui bouge à Saint-Pacôme?

Vendredi 10 février 18h00 à 19h30	Hockey 12 ans et moins	Patinoire extérieure Rue Caron
Vendredi 10 février 19h30 à 21h00	Hockey 12 ans et plus	Patinoire extérieure Rue Caron
Samedi 11 février 14h à 19h00	Glissade et construction de fort de neige	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Dimanche 12 février Toute la journée	Ski de fond et raquette	Club de Golf 40 rue William
Dimanche 12 février 10h30-11h30	Animation de conte de la Saint-Valentin	Bibliothèque Mathilde-Massé 201 Boul. Bégin
Samedi 18 février 12h00-17h00	Remonte ta station	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Samedi 18 février 17h30-19h30	Souper au chili	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Samedi 18 février 19h30 à ...	Danse traditionnelle avec l'Orchestre du Kamouraska	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Samedi 25 février 14h à 19h00	Glissade et fort de neige Jeux de société au chalet	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Vendredi 3 mars 16h00-19h00	Vendredi de la relâche Jeux de société et glissade	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Samedi 4 mars 14h à 19h00	Glissade et fort de neige Jeux de société au chalet	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Dimanche 5 mars 11h00 à 21h00	Patinage sur musique	Patinoire extérieure Rue Caron
Samedi 11 mars 11h00 à 16h00	Course de Tacots sur neige	Chalet Côte-des-Chats 35 rue Caron
Samedi 11 mars 18h30-21h00	Raquette au Clair de Lune	Sentier à confirmer (montagne ou brise-culotte)

Pour des questions ou des suggestions en matière de loisirs, contactez-moi, Ysabelle Fugère, le mercredi au bureau municipal au 418 852-2356 ou par courriel à ysabellef@gmail.com

Bibliothèque municipale Mathilde-Massé



Le **dimanche 12 février de 10 h 30 à 11 h 30** les enfants auront la chance de participer à une **animation lecture dynamique** sous le thème de la Saint-Valentin avec Marie-Ève Gagnon. Le

programme Biblio-Aidants est un service d'information à l'intention des proches aidants et consiste en une série de 15 cahiers thématiques qui renseignent les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés. Nous faisons partie des bibliothèques participantes. Pour en savoir plus <http://biblioaidants.ca/cahiers.php> Enfin, un dépliant présentant les expositions et les activités à venir à la bibliothèque en 2017 est maintenant disponible. Pour en savoir plus, suivez le lien suivant : www.st-pacome.ca/bibliotheque-mathilde-masse/

Défibrillateur disponible

Depuis mai 2016, le centre municipal de Saint-Pacôme est doté d'un défibrillateur cardiaque de marque LIFEPAK CR Plus. Cet achat a été rendu possible grâce à la collaboration financière de plusieurs organismes de Saint-Pacôme qui se sont associées avec la municipalité. **Accessible en tout temps**, des représentants des différents comités auront reçu une formation afin d'être initiés au bon fonctionnement de l'appareil.



Photographes amateurs : à vos caméras!

Le Comité culture organise une nouvelle exposition de photos au belvédère. Des gens du village, appareil photo à la main, vont créer les images qui se retrouveront sur huit panneaux extérieurs. Cette année, nous voulons mettre en lumière les personnes âgées qui résident dans notre beau village. Si vous voulez participer à ce projet, ouvert à tous les résidents de Saint-Pacôme, il nous reste encore quelques places disponibles. **Contactez vite Caroline au 418 315-3115.** Elle se fera un plaisir de vous expliquer le projet en détail.



Un petit mot de votre Cercle de Fermières

Nous invitons les jeunes à **confectionner des biscuits et des barres tendres le mercredi 8 mars**, en avant-midi. L'activité débutera à 9 h pour se terminer à 11 h. La collaboration des parents ou des grands-parents serait appréciée. Places limitées, inscription obligatoire. Nous célébrerons la Journée internationale des femmes lors d'un souper pizza le 8 mars à 18 h, suivi de notre réunion mensuelle. Réservation obligatoire. Les places sont limitées. Pour inscription ou réservation, contactez Marie Parent au 418 852-1697 ou Jocelyne Dionne-Pelletier au 418 852-2119. N'oubliez pas nos ateliers du lundi après-midi ! Ouverts à toutes, membres et non-membres.



Cours de patinage



Ils seront offerts à la patinoire extérieure de 18 h 30 à 19 h 30, **les vendredis 17 et 24 février ainsi que les vendredis 3 et 10 mars.** Coût de 10 \$.

Ouvert à tous! Pour plus d'informations ou inscription, veuillez contacter Ysabelle Fugère au 418 852-2356 ou par courriel à ysabellef@gmail.com

Journées de la persévérance scolaire

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du **13 au 17 février** prochains, une campagne axée sur les superhéros de la persévérance scolaire sera déployée à l'échelle provinciale pour faire la promotion de l'importance de la participation de tout un chacun dans la réussite éducative des jeunes. Les élus de la municipalité de Saint-Pacôme veulent poser des gestes concrets en faveur de la persévérance scolaire en faisant la promotion de ces journées dans ses médias. Parce que la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous! **#JPS2017**



Un mot de la directrice générale

L'année 2016 fût marquée par un retour à la stabilité dans l'administration municipale. Nous sommes maintenant à mettre en place les objectifs annuels afin d'améliorer la situation financière, le service aux citoyens, la gestion des projets et les moyens de communication. C'est un travail qui nécessite beaucoup d'engagement et de persévérance et le tout se réalise au quotidien. C'est aussi en nous communiquant vos attentes et vos besoins que nous pourrions atteindre ces objectifs. Ce mois-ci, je vous informe de la partie développement local de la municipalité. Tout d'abord, le rôle de l'agente de développement local est d'accompagner la collectivité dans les projets de développement. La personne responsable conseille et assiste les groupes dans le cadre des activités d'animation et identifie les besoins de la population et les guide. L'agente de développement est aussi responsable des communications pour les activités municipales. Elle crée des liens entre les divers intervenants, suscite et stimule l'implication citoyenne. Concrètement en 2017, voici une brève description des objectifs fixés : faire connaître et mettre en valeur la bibliothèque et les différents services; faire la mise à jour de la politique MADA, de la politique familiale, soutenir le comité de développement, le comité culture, le comité sur l'avenir du bâtiment de l'église et tous les regroupements qui manifesteront leur besoin d'assistance. La recherche de financement et de moyens d'appui font partie du quotidien de l'agente au développement. Parallèlement, je vous invite à consulter nos réseaux sociaux qui sont forts intéressants et riches en information. Beaucoup d'autres sujets s'ajoutent à cette brève description et je profiterai des prochaines parutions pour vous informer des réalisations. Je vous informerai aussi sur les tâches et priorités de la voirie, de l'administration, des loisirs et tout autre sujet dont vous me ferez la demande.

En terminant, j'attire votre attention sur les bris faits au chalet des loisirs. Il est très regrettable de voir des individus vandaliser des biens municipaux. Nous avons pris la décision de vous offrir un chalet et une patinoire accessibles en tout temps, en contrepartie, je m'attends à ce que nous soyons tous responsables de préserver nos biens communs. Malheureusement, si nous ne pouvons faire confiance aux gens, nous nous verrons dans l'obligation de restreindre les heures d'accès et voir même à fermer les lieux pour des travaux de réparation. Par le fait même, ceci occasionne des frais supplémentaires que nous devons tous absorber. Sur une note plus positive, je vous souhaite une joyeuse Saint-Valentin et un mois rempli d'amour et des plaisirs d'hiver.

Christiane Lemire, directrice générale

Procès-verbaux

Merci de bien vouloir prendre note que la transcription des procès-verbaux est disponible dans leur intégralité au www.st-pacome.ca/proces-verbaux

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

À noter que la prochaine séance du Conseil municipal se **tiendra le 7 mars 2017, à 20 h**, à la salle municipale située au 27, rue Saint-Louis. Bienvenue à tous les citoyens de Saint-Pacôme.

Nathalie Lévesque, mairesse